

( N° 114. )

## SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 7 MAI 1846.

### **Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Félix Antoine Pantrini, lieutenant au 11<sup>e</sup> régi- ment de Ligne.**

*(Voir le N° 288 de la Chambre des Représentants, session 1844-1845.)*

MESSIEURS,

Le sieur Pantrini est né à Metz, le 8 fructidor an XIII, son père, marchand colporteur, était Italien, sa mère Belge. Six semaines après sa naissance il est arrivé avec ses parents à Louvain, et depuis lors il n'a plus quitté la Belgique.

Le 22 novembre 1825, il s'est engagé volontairement dans l'armée des Pays-Bas, a obtenu son congé le 1<sup>er</sup> janvier 1830, a pris service dans l'armée Belge le 15 octobre de la même année et a passé successivement par les grades d'adjudant-sous-officier, de sous-lieutenant, et de lieutenant, dont il est revêtu depuis le 24 février 1839.

Les renseignements des autorités consultées lui sont favorables.

M. le Ministre de la Guerre le présente comme méritant par sa conduite, son zèle et sa manière de servir, la faveur qu'il sollicite.

Les autorités consultées ont émis un avis favorable et la Chambre des Représentants a pris sa demande en considération, par 57 suffrages contre 16.

DE RIDDER, Rapporteur.